



# PARCOURS 6 |

## Operation entropy stop \* : Choisir le statut adapté à son activité (HSTA – Formation professionnalisante – Savoir choisir le statut adapté à son activité)

**Au BBB centre d'art, Toulouse (31),  
Du 4 au 6 juin 2019 | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30**  
**Au CRAC Occitanie, Sète (34),  
Du 2 au 4 juillet 2019 | 9h30-13h et 14h-17h30**

\* d'après l'installation « Operation restore poetry » de Boris Achour

### Objectifs pédagogiques

- Créer son activité juridiquement, fiscalement et socialement
- Maîtriser les particularités du statut d'artiste-auteur
- Facturer selon les champs d'application de la MDA/AGESSA
- Connaître et savoir identifier les statuts adaptés aux activités qui ne rentrent pas dans les champs d'application du statut d'artiste-auteur
- Connaître, comprendre et appliquer les différents modèles de contrats de cession de droits d'auteur et pouvoir en établir un

### Programme détaillé

#### Première journée : Connaître le statut artiste-auteur

- Présentation des activités de l'artiste-auteur : distinction Maison des artistes/AGESSA et statuts d'assujetti et affilié
- Les démarches d'inscription juridiques, fiscales et sociales
- Les options fiscales, la comptabilité

#### Deuxième journée : Exercer une pluriactivité : panorama des métiers de l'art contemporain et méthodologie de gestion

- Panorama des métiers de l'art contemporain : enseignant.e, régisseur.se, artiste intervenant.e, assistant.e d'artiste...
- La pluriactivité : inventaire des statuts possibles sur la base des activités développées.
- Méthodologie de gestion du cumul des statuts

#### Troisième journée : Comprendre et établir un contrat dans le secteur des arts visuels

- Les prérogatives du droit d'auteur,
- Les typologies des contrats de cession de droit d'auteur et les mentions obligatoires

### Public concerné

Prérequis : Artistes plasticiens s'inscrivant dans une démarche de professionnalisation :

- avoir déjà eu une première expérience de diffusion, même locale
- engagement dans la production: avoir déjà produit des pièces

### Formatrices

Pauline Grasset, chargée d'accompagnement, BBB centre d'art : spécialisée dans le statut d'artiste-auteur (obligations juridiques, sociales et fiscales) ainsi que dans le droit d'auteur et la contractualisation. Titulaire d'une licence en histoire de l'art, d'un diplôme de CPI et d'un DU en propriété intellectuelle, elle est formatrice au BBB centre d'art depuis 2013.

Stefania Meazza, chargée des formations, BBB centre d'art : spécialisée en méthodologie de présentation du travail à l'oral et à l'écrit et dans l'écosystème de l'art contemporain. Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art contemporain et d'un master en métiers de l'exposition, elle est formatrice au BBB centre d'art et enseigne histoire de l'art contemporain à l'Institut supérieur des Arts de Toulouse.

### Méthode pédagogique

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participants, apport de contenus, exercices pratiques à partir des situations, des projets et de l'activité des participants. Supports distribués en fin de formation : outils pratiques (modèles de facture, registre comptable, contrats, formulaires administratifs), sous format électronique.

### Informations pratiques

**Tarif et financement** : 750 € TTC

Les formations au BBB centre d'art et au CRAC Occitanie sont gratuites pour les demandeurs d'emploi (nombre de places limitées). Si vous n'êtes pas demandeur d'emploi, il est possible de demander un financement, selon votre situation, à l'AFDAS, au Fond Assurance Formation ou FIF-PL, à une autre OPCA.

Le BBB vous accompagne dans vos dossiers de demandes de financement, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant la formation. **Inscription** : Stefania Meazza, s.meazza@lebbb.org, ou au 05 61 13 50 33